

**Présents :**

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Martine CELAS, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Monsieur Patrice POT, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Yves JASMAIN, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Florence LE BEC, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Madame Annie LABRACHERIE, Madame Christine ROULIERE, Madame Gisèle MOREAU, Monsieur Jean-Marie FARGES, Madame Marie-Agnès TREILLARD, Madame Murielle DESCHAMPS, Monsieur Pierre LE COZ, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Philippe ROUDIER, Madame Christelle THORE

**Représentés :** Madame Marie-Noëlle DUMOND par Monsieur Serge MEYER, Monsieur Guy MARISSAL par Madame Christine ROULIERE, Monsieur Yohan NGUYEN par Monsieur Patrice POT.

**Secrétaire de séance :** Madame Christelle THORE

## AFFAIRES FINANCIERES

### 1- Rapport d'orientations budgétaires 2019

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la tenue, dans les conditions prescrites par la loi, du débat budgétaire pour l'année 2019 et des orientations définies, sur la base du rapport communiqué à cet effet.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

### 2- Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet – Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - REVISION

Le Conseil Municipal :

- acte la présentation par le Monsieur le Maire de la révision de l'autorisation de programme et les crédits de paiement correspondants pour l'opération de Restructuration urbaine secteur Mairie / René Gillet, révisée.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

### 3- Acceptation remboursement de sinistres

Le Conseil Municipal :

- autorise l'encaissement de l'indemnité de sinistre :
  - d'un montant de 1 017,00 € par SMACL (solde règlement sinistre dégât des eaux – école maternelle 2016).
  - d'un montant de 1 000,00 € par SMACL (solde lampadaire avenue du Président Wilson).
  - d'un montant de 2 062,78 € par SMACL (lampadaire avenue du Président Wilson).

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

#### 4- Equipements de sécurité routière - Demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour les opérations précitées.

Opérations	Montant HT	Financeurs	
Acquisition radar pédagogique	1 760,80 €	Conseil Départemental Haute-Vienne (30%)	: 5 740,74 €
Aménagement de sécurité	17 375,00 €	Commune (70%)	: 13 395,06 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 135,80 €</b>		<b>: 19 135,80 €</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

#### 5- Extension du réseau d'éclairage public - Demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour le projet d'extension de son réseau d'éclairage public.

Opérations	Montant HT	Financeurs	
♦ Extension réseau éclairage public, nouveau parking du stade d'Arliquet	11 317,72 €	SEHV	: Non connu à ce jour
♦ Extension réseau éclairage public cheminement piétons situé entre le lotissement « Le Hameau de Fénérolles » et le lotissement de « Chamborêt »	8 782,40 €	Conseil Départemental Haute-Vienne	: 7 906,59 €
♦ Extension réseau éclairage public Lotissement « Le Clos des Chênes ».	6 255,19 €	Commune	: 18 448,72 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 355,31 €</b>		<b>: 26 355,31 €</b>

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

### PERSONNEL

#### 1- IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) : ASSISTANTS SOCIO-EDUCATIFS

Le Conseil Municipal :

- adopte la modification de la détermination des groupes de fonction pour la catégorie A, tel que précisé ci-dessous.

CATEGORIE	GROUPES DE FONCTIONS	FONCTIONS - EMPLOIS	CADRES d'EMPLOI CONCERNES
A	A1	Direction Générale des Services	Ingénieurs Territoriaux
	A2	Direction Ressources Humaines	Attachés Territoriaux
	A3	Direction Pôle	Attachés Territoriaux
	A4	Direction de service	Assistants Socio-éducatifs

- fixe le plafond de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise pour le groupe de fonction créée, tel que précisé ci-dessous :

GROUPES FONCTIONS	DE	EMPLOIS	PLAFONDS ANNUELS REGLEMENTAIRE	MONTANTS MAXIMA ANNUELS
A4		Direction de service	<b>10 560 €</b>	4 000 €

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

## URBANISME

### 1- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement – Société COLAS SUD OUEST – site de l'ancien dépôt SCREG OUEST à Aix-sur-Vienne

Le Conseil Municipal :

- Prends acte de la communication des arrêtés DL/BPEUP N°2019-012 du 31 janvier 2019, prescrivant à la société COLAS SUD OUEST une surveillance des eaux souterraines au droit de l'ancien site situé au lieudit « Les Coteaux » à Aix-sur-Vienne et DL/BPEUP N°2019-013 du 31 janvier 2019 instituant des servitudes d'utilité publique sur le site de l'ancien dépôt exploité par la société SCREG OUEST et situé au lieudit « Les Coteaux » à Aix-sur-Vienne

*Les arrêtés sont disponibles en Mairie.*

## ASSAINISSEMENT

### 1- Convention pour servitude de passage en propriété privée, parcelle cadastrée section AD n°186, située 5 route de Puy Némard

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur et Madame KARAM, propriétaires de la parcelle cadastrée section AD n°186, située 5 route de Puy Némard 87700 Aix-sur-Vienne, la convention pour servitude de passage en propriété privée telle que présentée en pièce jointe.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

2- Extension du réseau collectif des eaux usées et eaux pluviales, secteur du Moulin de Fert – Demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du Département de la Haute-Vienne et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les travaux d'extension de son réseau assainissement, secteur Moulin de Fert.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

AFFAIRES DIVERSES
-------------------

1- Contrat de location d'un emplacement de camping – caravanning à usage touristique et de loisirs – Avenant n°7

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur et Madame MALIGNER, demeurant 95 bis rue Montmailler, 87000 Limoges, l'avenant n°7 au contrat de location d'un emplacement de camping-caravanning à usage touristique et de loisirs - Camping municipal Les Grèves.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

2- Convention de mise à disposition de locaux municipaux

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président de l'Association « Comité des Fêtes », la convention de mise à disposition telle que jointe en annexe

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*

3- Règlement Européen Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD) Désignation d'un Délégué de la Protection de Données (DPD)

Le Conseil Municipal :

- désigne le cabinet THEMYS, sis BP 154, 19 360 MALEMORT CDIS en qualité de Délégué à la Protection des Données pour la commune d'Aixe-sur-Vienne
- précise que le présent contrat est conclu pour une durée de 48 mois. Il pourra se poursuivre par reconduction expresse, par période d'une année, sans pouvoir excéder 5 ans au total.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.*